



Institut de Formation aux Métiers Éducatifs

ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

L'assistant de service social (ASS) intervient auprès de personnes confrontées à diverses difficultés : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement.

L'ASS accueille, soutient, oriente et accompagne de façon individuelle et collective la construction de projets en tenant compte des potentialités des personnes et des possibilités offertes par les structures publiques ou privées.



PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du Baccalauréat
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.
- Bénéficier d'une validation d'études, d'expériences professionnelles ou d'acquis personnels, en application de l'article L613-5 du code de l'éducation.

APTITUDES

- Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute ;
- Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles et à développer la maîtrise de soi ;
- Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde ;
- Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs.

SECTEURS D'EMPLOI

- Les collectivités locales (départements et communes).
- L'État (Ministère des Solidarités et de la Santé, de l'éducation nationale, de la Justice...).
- Les établissements publics (hôpitaux...).
- Les organismes de protection sociale (sécurité sociale, allocations familiales, de retraite).
- Les associations du secteur sanitaire et social.
- Les entreprises privées.

LA FORMATION

LA FORMATION COMPREND

- 1740 HEURES DE FORMATION THÉORIQUE
- 1820 HEURES DE STAGE.

4 DOMAINES DE COMPÉTENCES (DF)

DF 1

Intervention professionnelle en service social.

DF 2

Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social.

DF 3

Communication professionnelle en travail social.

DF 4

Dynamiques inter institutionnelles, partenariat et réseaux.

ADAPTATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et répondent aux normes PMR ERP.

Pour toute situation particulière, nous évaluerons avec vous les solutions

PLANNING DE FORMATION

1^{re} ANNÉE

- 8 semaines de stage
- 18 semaines de formation théorique

2^e ANNÉE

- 22 semaines de stage
- 20 semaines de formation théorique

3^e ANNÉE

- 22 semaines de stage
- 12 semaines de formation théorique

DISPENSES OU ALLÈGEMENTS POSSIBLES

VAE

Diplôme accessible par la voie de la VAE

+ D'INFOS vae@ifme.fr - Tél. 04 66 68 03 10

possibles. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre à votre besoin, nous vous accompagnerons dans la recherche d'une alternative adaptée grâce à notre réseau de partenaires et avec le soutien de notre référent handicap.

Vous pouvez dès à présent solliciter notre référente handicap : Madame Karine GUYARD (formation.inclusive@ifme.fr).



contact@ifme.fr
Tél. 04 66 68 99 60



2117 chemin du Bachas
30000 Nîmes

6 Quai Boissier de Sauvages
30100 Alès



NOS

